

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Comité du développement social**Cinquième session**

Bangkok, 28-30 novembre 2018

**Ordre du jour provisoire annoté**

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la cinquième session du Comité du développement social (section I) et les annotations y relatives (section II).

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session :
  - a) Déclarations liminaires ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Stratégies visant à ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
3. Stratégies visant à renforcer la protection sociale dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.
4. Point sur les progrès accomplis au stade de l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement et au titre du Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015.
5. Examen de l'orientation future du sous-programme Développement social.
6. Examen d'éventuels projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-quinzième session.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Comité sur sa cinquième session.
9. Clôture de la session.

## **II. Annotations**

### **1. Ouverture de la session**

#### **a) Déclarations liminaires**

Le programme provisoire de l'ouverture de la session sera mis en ligne à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-social-development-fifth-session](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-social-development-fifth-session).

#### **b) Élection du Bureau**

La liste des participants sera mise en ligne à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-social-development-fifth-session](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-social-development-fifth-session).

Le Comité élira un président, un vice-président et un rapporteur.

#### **c) Adoption de l'ordre du jour**

##### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CSD/2018/L.1/Rev.1)

##### **Annotation**

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications jugées nécessaires.

### **2. Stratégies visant à ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

##### **Documentation**

Stratégies destinées à promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans le contexte des objectifs de développement durable (ESCAP/CSD/2018/1)

Ne laisser personne de côté : aider les groupes vulnérables dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ESCAP/CSD/2018/2)

##### **Annotation**

Le Comité sera saisi de deux notes du secrétariat présentant une analyse des tendances et difficultés en matière d'autonomisation économique des femmes et des obstacles auxquels se heurtent les groupes vulnérables dans la région Asie-Pacifique. Cette note proposera des stratégies et des recommandations politiques pour surmonter ces difficultés afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Comité souhaitera peut-être encourager les membres et les membres associés à présenter au nom de leur pays une déclaration succincte mettant en lumière les expériences et les politiques nationales, notamment dans le domaine de la protection sociale, qui ont contribué au développement social inclusif, au renforcement de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des groupes vulnérables. Il souhaitera peut-être aussi donner des orientations pour les travaux futurs du secrétariat dans ce domaine, en particulier compte tenu du Programme 2030.

### **3. Stratégies visant à renforcer la protection sociale dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique**

#### **Documentation**

La protection sociale envisagée comme un moyen de donner effet au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ESCAP/CSD/2018/3)

#### **Annotation**

Le Comité sera saisi d'une note du secrétariat faisant un tour d'horizon de la situation de la région en matière de développement social. Cette note examinera également les principales stratégies visant à promouvoir une protection sociale inclusive et proposera certaines solutions qui permettraient aux pays d'investir davantage dans la protection sociale et d'élargir la couverture pour combler les écarts de développement social.

Le Comité est invité à donner des orientations sur la manière dont le secrétariat peut soutenir les initiatives nationales et régionales visant à promouvoir la protection sociale. Les représentants voudront peut-être aussi faire des déclarations succinctes indiquant les mesures que leur pays prévoit de prendre ou a déjà prises pour renforcer la protection sociale afin d'en faire bénéficier les plus démunis. Le Comité souhaitera peut-être aussi examiner la nécessité de renforcer la coopération régionale en matière de protection sociale pour atteindre la cible 1.3 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### **4. Point sur les progrès accomplis au stade de l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement et au titre du Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015**

#### **Documentation**

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, principales mesures pour la poursuite de sa mise en œuvre et recommandations figurant dans la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/1)

Projet de rapport sur l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/L.2)

Projet de résumé du Président concernant l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/WP.1)

#### **Annotation**

Ce point de l'ordre du jour s'appuiera sur le document ESCAP/APPC/2018/1, qui rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement, et sur le projet de rapport et le projet de résumé du Président concernant l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/L.2 et ESCAP/APPC/2018/WP.1).

Le Comité est invité à prendre note du rapport et du résumé du Président.

En outre, les conclusions de la réunion d'experts sur le Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015 seront présentées.

**5. Examen de l'orientation future du sous-programme Développement social**

**Documentation**

Preparation of the draft programme of work for 2020 (ESCAP/CSD/2018/INF/1)

(en anglais seulement)

**Annotation**

Le Comité souhaitera peut-être donner au secrétariat des indications sur les travaux relevant du sous-programme Développement social, à la lumière des orientations et des priorités du programme énoncées dans le programme de travail pour l'exercice biennal 2018-2019 et compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**6. Examen d'éventuels projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-quinzième session**

Les membres du Comité souhaiteront peut-être faire connaître, à l'avance, les propositions et/ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires de développement social à soumettre pour examen à la Commission à sa soixante-quinzième session, qui se tiendra en 2019.

**7. Questions diverses**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité souhaitera peut-être examiner toute autre question portée à son attention.

**8. Adoption du rapport du Comité sur sa cinquième session**

**Documentation**

Projet de rapport (ESCAP/CSD/2018/L.2)

**Annotation**

Le Comité examinera et adoptera le projet de rapport sur sa cinquième session qu'il présentera à la Commission, à sa soixante-quinzième session.

**9. Clôture de la session**

Des déclarations de clôture seront prononcées.

---